

Encadré 1

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES : UNE NOMENCLATURE POUR ANALYSER LE MARCHÉ DU TRAVAIL PAR MÉTIER.

Cette nouvelle nomenclature (mars 1995) part d'un rapprochement entre les deux grandes nomenclatures d'emploi : les «Professions et catégories socioprofessionnelles» (PCS) utilisées dans les enquêtes de l'INSEE et le nouveau «Répertoire Opérationnel des Métiers» (ROME) conçu et utilisé par l'ANPE pour rapprocher les offres des demandes d'emploi.

Ces deux nomenclatures obéissent à deux logiques différentes : la nomenclature PCS repose sur la différenciation du statut et de la catégorie sociale, le ROME sur le contenu du travail, les savoirs et les savoir-faire. Leur mise en correspondance repose donc sur des compromis entre ces deux logiques. Elle permet de rapprocher des statistiques en ROME sur le chômage issues du fichier de l'ANPE et des statistiques en PCS sur l'emploi à partir des Enquêtes-Emploi, du Recensement et de l'Enquête Structure des Emplois.

Par exemple, la famille professionnelle T060 «COIFFEURS, ESTHETICIENS» comporte :

les PCS n° : 2172 Artisans coiffeurs, Manucures, Esthéticiens,
5621 Manucures, Esthéticiennes, salariés,
5622 Coiffeurs Salariés

les ROME n° : 11131 Artisans de Coiffure,
11132 Coiffeurs, Esthéticien-Cosméticiens.

Une nomenclature détaillée de ces Familles Professionnelles a été publiée par la DARES en mai 1995.

Le niveau détaillé de ces familles professionnelles comporte 224 postes. C'est un niveau regroupé en 84 postes qui est ici utilisé.

La plupart des métiers non qualifiés des services et de l'industrie sont touchés à la fois par le chômage et l'instabilité des emplois. La rotation sur les emplois des services est cependant plus élevée que sur les emplois industriels : elle explique la coexistence d'une croissance de l'emploi et d'un chômage élevé alors que le chômage des ouvriers est plus souvent lié à un recul des emplois et à des licenciements économiques.

Par contre, dans certaines professions en expansion, l'instabilité des emplois se conjugue avec un faible niveau de chômage : c'est le cas des infirmiers ou des cuisiniers. Les offres d'emploi sont suffisamment nombreuses pour retrouver un autre emploi à la suite d'une fin de contrat à durée déterminée.

Graphique 1

CHOMAGE ELEVE



Lecture : Ce graphique est le premier plan factoriel d'une analyse en composantes principales sur 9 indicateurs de chômage tirés du fichier de l'ANPE de 1994. Les deux premiers axes expliquent 65 % de l'inertie.

L'axe vertical est un axe de gravité du chômage :

- en haut : taux de chômage (+ 0,35), chômage de longue durée (+ 0,43)

- en bas : taux de rotation au chômage (- 0,46), taux de sortie du chômage (- 0,46), sortie pour reprise d'emploi (- 0,36)

L'axe horizontal est un axe de précarité de l'emploi :

- à droite : part des fins de CDD dans les entrées au chômage (0,65), part des CDD dans les offres d'emploi (0,60).

Tableau 1
Evolution de l'emploi entre 1990 et 1994 et chômage en 1994

Croissance de l'emploi, chômage élevé Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal Caissiers, employés de libre service Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie Employés de maison Agents d'entretien Professionnels de la communication et de la documentation	Personnels d'étude et de recherche Employés administratifs de la fonction publique (cat c) Employés administratifs de la fonction publique (cat b) Cadres de la fonction publique Patrons d'hôtels, cafés, restaurants Armée, pompiers, police Aides-soignants Infirmiers, sages-femmes Médecins et assimilés Professions paramédicales Enseignants	Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique Ouvriers qualifiés des industries de process Ouvriers des industries graphiques Ouvriers qualifiés de la maintenance Conducteurs de véhicules Artisans et ouvriers artisanaux Comptables Coiffeurs, esthéticiens Professionnels de l'action sociale culturelle et sportive	Recul de l'emploi, chômage faible Agriculteurs, éleveurs, bûcherons Professionnels de la politique, clergé
Croissance de l'emploi, chômage moyen Ouvriers de la réparation automobile Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports Techniciens des services administratifs, comptables et financiers Cadres administratifs, comptables et financiers Professionnels du droit Représentants Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce Cadres commerciaux et technico-commerciaux Cuisiniers Assistants maternels Formateurs, recruteurs	Emploi constant, chômage élevé Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal Secrétaires Secrétaires de direction Vendeurs Agents de gardiennage et de sécurité Professionnels des arts et des spectacles	Emploi constant, chômage faible Marins, pêcheurs Techniciens du bâtiment et des travaux publics Cadres du bâtiment et des travaux publics Techniciens, maîtrise des industries mécaniques Techniciens, maîtrise des industries de process Techniciens, maîtrise des ind. légères et graphiques Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie Agents d'exploitation des transports Cadres des transports et navigateurs de l'aviation Dirigeants d'entreprises Employés et techniciens de la banque Employés et techniciens des assurances cadres de la banque et des assurances Bouchers, charcutiers, boulangers	Recul de l'emploi, chômage moyen Ouvriers non qualifiés du bois Ouvriers qualifiés du bois Conducteurs d'engins de traction et de levage Employés des services divers
Croissance de l'emploi, chômage faible Techniciens et cadres de l'agriculture Techniciens, maîtrise de la maintenance, organisation Informaticiens	Emploi constant, chômage moyen Maraîchers, jardiniers, viticulteurs Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique		Recul de l'emploi, chômage élevé Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal Ouvriers non qualifiés de la mécanique Ouvriers qualifiés de la mécanique Ouvriers non qualifiés des industries de process Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir Ouvriers qualifiés du textile et du cuir Ouvriers non qualifiés de la manutention Ouvriers qualifiés de la manutention Employés administratifs d'entreprises

Source : enquêtes emploi de 1990 à 1994, enquête structure des emplois 1990 à 1992, fichier de l'ANPE 1994
Recul de l'emploi : moins de -1 % par an
Augmentation de l'emploi : plus de 2 % par an
Chômage élevé : plus de 15 %
Chômage faible : moins de 8 %.

Métiers des services : croissance de l'emploi et chômage élevé

Des emplois peu qualifiés dans les services tels que caissiers, nettoyeurs, serveurs se sont développés au cours des cinq dernières années (cf. tableau 1), le niveau de chômage y demeure néanmoins élevé (supérieur à 15 %). Les emplois correspondant à ces métiers sont souvent occupés par un personnel jeune et féminin embauché sur des contrats à durée déterminée, parfois saisonniers. Si le passage par l'ANPE est fréquent pour ces personnes, les offres d'emploi sont assez nombreuses, même si elles sont à durée limitée ou à temps partiel 4 fois sur 5 (cf. tableau 2).

Des métiers moyennement qualifiés du tertiaire, pour lesquels l'emploi a tendance à se maintenir, sont également fortement touchés par le chômage : secrétaires, vendeurs, agents de sécurité. Ces métiers sont également marqués par l'instabilité des emplois : le

chômage fait suite le plus souvent à un contrat à durée déterminée et le turn-over est élevé. Les secrétaires - comme les comptables - sont toutefois moins touchées par le chômage de longue durée que les vendeurs ou les agents de sécurité (cf. tableau 2).

D'autres métiers plus qualifiés ont donné lieu également ces dernières années à une forte croissance des emplois dans le secteur des services ou du commerce : le taux de chômage y est cependant assez important (8 à 15 %) : ce sont des métiers de cadre ou de profession intermédiaire du commerce ou de l'administration des entreprises. Les offres d'emploi, encore à durée indéterminée, sont plus rares pour eux (une pour trois ou quatre demandes) : ils restent plus longtemps au chômage.

Les ouvriers de la réparation automobile et les cuisiniers, dont l'emploi croît aussi, ont également un taux de chômage moyen, mais ils bénéficient d'une plus grande fluidité du marché du travail : leur chômage de longue durée est moins élevé (20 %).

Chômage élevé et recul de l'emploi pour les ouvriers non qualifiés

Toutes les familles professionnelles d'ouvriers non qualifiés industriels, à l'exception de celles du bois et de l'électronique, se caractérisent par un chômage élevé dû au recul de l'emploi industriel et à la montée des qualifications. Le chômage de longue durée est important : parfois plus de 50 %. Cependant, les embauches dans ces métiers se poursuivent, notamment pour les jeunes, pour deux raisons : le remplacement des bénéficiaires des promotions internes et des pratiques d'embauche à des niveaux inférieurs aux qualifications réelles des individus. Les employés administratifs d'entreprise sont également dans la même situation.

Les ouvriers qualifiés de certaines industries en déclin (mécanique, textile) sont autant victimes du chômage que les non qualifiés. En fait, la distinction entre ouvrier qualifié et ouvrier non qualifié reflète moins une

Annexe :
Evolution de l'emploi, recrutement, retraites par familles professionnelles

Famille professionnelle	Emplois En 1994	Evolution Annuelle 1990-1994		Départs à la retraite	Solde des Mobilités	Passage au Chômage (solde)	Jeunes Sortant de L'école - SN	Passage à l'inactivité
A0 Agriculteurs, éleveurs	961800	- 51000	=	- 54000	- 3300	- 300	7500	- 300
A1 Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	317400	2100	=	- 7500	2100	- 300	6600	1200
B0 ONQ du gros œuvre du bâtiment	229500	- 9600	=	- 3300	- 11400	- 2700	8100	- 300
B2 Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	342600	- 4500	=	- 5700	7800	- 6900	1500	- 1200
B4 Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	646200	0	=	- 8400	7500	- 4500	6600	- 1200
D3 Ouvriers non qualifiés de la mécanique	238200	- 9300	=	- 2400	- 12900	- 5700	11400	0
D4 Ouvriers qualifiés de la mécanique	224100	7800	=	- 3900	13200	- 3000	1800	0
D5 Ouvriers de la réparation automobile	211800	3600	=	- 2400	4500	- 1200	3000	0
D6 Techniciens, agents de maîtrise des industries	225600	2700	=	- 3300	6000	- 3000	3600	0
E0 Ouvriers non qualifiés des industries de process	425400	- 46500	=	- 5700	- 51000	- 1800	11400	600
E1 Ouvriers qualifiés des industries de process	388800	- 16200	=	- 6300	- 6900	- 6600	3900	0
E2 Techniciens, AM des industries de process	257400	- 6600	=	- 4500	- 5100	- 1500	4500	0
F0 Ouvriers non qualifiés du textile	229800	- 20700	=	- 2100	- 17100	- 6600	4200	1200
F1 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	177000	3900	=	- 4200	11400	- 4800	1200	0
G0 Ouvriers qualifiés de la maintenance	273300	0	=	- 3600	2400	- 3300	5400	- 300
G1 Techniciens, AM de la maintenance	240300	4800	=	- 5400	10800	- 3300	3000	- 300
J0 Ouvriers non qualifiés de la manutention	354000	2100	=	- 3600	- 7200	- 1800	12000	3000
J1 Ouvriers qualifiés de la manutention	318300	1500	=	- 5400	7200	- 2700	3000	- 300
J3 Conducteurs de véhicules	655200	5400	=	- 10800	7500	600	6600	900
L0 Secrétaires	762000	- 10200	=	- 6600	- 15900	- 9000	19200	2100
L1 Comptables	394200	- 900	=	- 3300	- 6600	- 6300	15300	0
L2 Employés administratifs d'entreprises	480000	- 31200	=	- 5400	- 36900	- 4200	12300	3000
L4 Techniciens des services administratifs	235800	- 9900	=	- 2700	- 7500	- 4200	5100	- 600
L5 Cadres administratifs, comptables et financiers	330000	- 600	=	- 6900	11100	- 8100	3900	- 600
L6 Dirigeants d'entreprises	155700	- 4200	=	- 3300	900	- 1200	0	- 600
M0 Informaticiens	268800	6000	=	- 900	- 2100	- 2100	11700	- 300
N0 Personnels d'étude et de recherche	181500	3300	=	- 2700	- 300	0	6900	0
P0 Employés adm. de la fonction publique (c)	831000	10500	=	- 11700	- 1800	9600	12600	1800
P1 Employés adm. de la fonction publique (b)	326100	2700	=	- 7800	9300	0	1200	- 300
P2 Cadres de la fonction publique	268200	3900	=	- 6000	6000	300	3900	- 300
Q0 Employés et techniciens de la banque	254700	4500	=	- 2700	4200	- 2100	5400	0
Q1 Employés et techniciens des assurances	152100	12000	=	- 1200	12000	- 300	1800	0
R0 Caissiers, employés de libre service	223500	- 3000	=	- 1200	- 8400	- 3600	8400	1800
R1 Vendeurs	846600	15900	=	- 11400	12600	- 11100	25200	600
R2 Représentants	397200	7800	=	- 4500	2400	- 6600	14700	1800
R3 Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	297600	300	=	- 4500	5400	- 5700	5700	- 300
R4 Cadres commerciaux et technico-commerciaux	320100	4800	=	- 4500	15900	- 9600	2700	0
S0 Bouchers, charcutiers, boulangers	243600	0	=	- 2400	- 4200	- 4200	10800	0
S1 Cuisiniers	185400	5100	=	- 2100	4200	- 2100	4200	600
S2 Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	319800	- 6000	=	- 2100	- 9000	- 15600	18900	1500
S3 Patrons d'hôtels, cafés, restaurants	198600	13500	=	- 3600	14100	300	600	2100
T0 Coiffeurs, esthéticiens	152400	4800	=	- 900	900	- 4800	9900	- 300
T1 Employés de maison	201900	2700	=	- 3000	1800	600	600	2100
T2 Assistants maternels	336900	24900	=	- 3300	- 3900	6600	5700	19500
T3 Agents de gardiennage et de sécurité	183000	- 600	=	- 4500	300	0	2400	900
T4 Agents d'entretien	969600	37200	=	- 20400	11700	18300	12600	14700
T5 Armée, pompiers, police	399900	300	=	- 6900	- 1500	600	8100	0
T6 Employés des services divers	167400	- 33600	=	- 4200	- 28500	- 1200	600	0
U1 Professionnels des arts et des spectacles	158400	9000	=	- 600	3900	- 300	5700	300
V0 Aides-soignants	293100	11400	=	- 3300	6000	1200	5700	1500
V1 Infirmiers, sages-femmes	342300	9600	=	- 3600	600	0	12000	300
V2 Médecins et assimilés	291000	8400	=	- 3000	1200	0	9600	600
V3 Professions paramédicales	208500	7500	=	- 1200	4800	- 1200	6000	- 600
V4 Professionnels de l'action sociale culture	332400	14100	=	- 1500	- 3000	- 900	18600	1500
W0 Enseignants	989400	14400	=	- 15600	7200	0	21300	900

Lecture : Le nombre d'agriculteurs diminue de 51 000 par an à cause de 56 000 départs à la retraite, de 3 300 changements de métier, de 300 passages au chômage ou à l'inactivité, 7 500 jeunes débutent comme agriculteurs.

Annexe :
Evolution de l'emploi, recrutement, retraites par familles professionnelles

Famille professionnelle	Taux Chômage	Part du chômage longue durée	Évolution Chômage 1990-1994	Taux de retour à l'emploi	Offres / Demandes Enregistrées	Part des Cdd dans les offres
A0	5 %	31 %	24 %	48 %	95 %	93 %
A1	11 %	29 %	98 %	51 %	94 %	96 %
A2	7 %	20 %	58 %	89 %	10 %	55 %
A3	6 %	29 %	12 %	69 %	47 %	90 %
B0	28 %	37 %	7 %	33 %	44 %	80 %
B1	10 %	45 %	69 %	32 %	39 %	84 %
B2	16 %	35 %	50 %	51 %	55 %	69 %
B3	29 %	28 %	42 %	40 %	23 %	82 %
B4	14 %	30 %	64 %	54 %	41 %	69 %
B5	17 %	33 %	71 %	52 %	35 %	64 %
B6	12 %	31 %	121 %	55 %	23 %	49 %
B7	8 %	34 %	107 %	55 %	23 %	42 %
C0	18 %	32 %	51 %	43 %	21 %	70 %
C1	14 %	35 %	71 %	48 %	32 %	60 %
C2	4 %	33 %	106 %	52 %	35 %	59 %
D0	41 %	43 %	-12 %	37 %	36 %	79 %
D1	16 %	38 %	85 %	48 %	46 %	64 %
D2	15 %	31 %	103 %	59 %	39 %	66 %
D3	16 %	48 %	-10 %	34 %	52 %	66 %
D4	15 %	40 %	36 %	43 %	33 %	69 %
D5	13 %	27 %	40 %	54 %	33 %	53 %
D6	7 %	26 %	160 %	77 %	29 %	58 %
E0	9 %	36 %	41 %	52 %	103 %	84 %
E1	9 %	36 %	67 %	47 %	32 %	66 %
E2	3 %	23 %	111 %	77 %	18 %	54 %
F0	22 %	41 %	-7 %	29 %	27 %	70 %
F1	20 %	42 %	14 %	35 %	37 %	60 %
F2	8 %	41 %	22 %	46 %	78 %	65 %
F3	8 %	33 %	52 %	55 %	35 %	56 %
F4	13 %	35 %	77 %	37 %	25 %	54 %
F5	8 %	35 %	54 %	40 %	15 %	40 %
G0	12 %	32 %	67 %	51 %	61 %	81 %
G1	13 %	25 %	174 %	69 %	21 %	50 %
H0	13 %	31 %	115 %	63 %	21 %	23 %
J0	27 %	42 %	-19 %	30 %	33 %	83 %
J1	16 %	39 %	41 %	35 %	29 %	62 %
J2	8 %	43 %	53 %	50 %	31 %	81 %
J3	14 %	34 %	47 %	46 %	28 %	61 %
J4	4 %	32 %	122 %	58 %	24 %	33 %
J5						
J6	13 %	27 %	77 %	55 %	21 %	65 %
J6	9 %	32 %	172 %	49 %	10 %	29 %
K0	10 %	36 %	46 %	30 %	28 %	58 %
L0	21 %	29 %	34 %	47 %	30 %	80 %
L1	11 %	27 %	94 %	67 %	21 %	59 %
L2	24 %	35 %	18 %	37 %	34 %	82 %
L3	20 %	29 %	94 %	59 %	15 %	46 %
L4	11 %	28 %	108 %	62 %	21 %	48 %
L5	11 %	33 %	97 %	50 %	12 %	26 %
L6	5 %	39 %	84 %	41 %	14 %	13 %
M0	9 %	28 %	145 %	64 %	28 %	37 %
N0	6 %	23 %	190 %	71 %	11 %	28 %
P0	4 %	42 %	63 %	26 %	178 %	57 %
P1	2 %	31 %	87 %	54 %	27 %	69 %
P2	1 %	26 %	93 %	55 %	26 %	62 %
P3	13 %	30 %	95 %	49 %	7 %	41 %
Q0	4 %	30 %	65 %	59 %	23 %	45 %
Q1	3 %	33 %	68 %	48 %	133 %	17 %
Q2	2 %	38 %	79 %	45 %	69 %	5 %
R0	22 %	37 %	-5 %	30 %	49 %	79 %
R1	19 %	36 %	13 %	33 %	29 %	68 %
R2	15 %	32 %	48 %	55 %	58 %	20 %
R3	8 %	30 %	76 %	59 %	31 %	28 %
R4	16 %	34 %	103 %	54 %	20 %	16 %
S0	10 %	22 %	24 %	70 %	52 %	63 %
S1	14 %	21 %	51 %	75 %	63 %	66 %
S2	26 %	28 %	25 %	44 %	58 %	77 %
S3	5 %	31 %	72 %	51 %	25 %	30 %
T0	14 %	30 %	21 %	47 %	33 %	67 %
T1	27 %	43 %	9 %	18 %	31 %	81 %
T2	12 %	34 %	95 %	33 %	13 %	91 %
T3	20 %	40 %	33 %	29 %	36 %	55 %
T4	16 %	36 %	29 %	30 %	39 %	92 %
T5	1 %	25 %	104 %	51 %	23 %	47 %
T6	11 %	38 %	43 %	33 %	35 %	47 %
U0	21 %	33 %	95 %	38 %	15 %	69 %
U1	24 %	52 %	54 %	16 %	61 %	75 %
V0	5 %	21 %	88 %	61 %	24 %	72 %
V1	2 %	22 %	-6 %	133 %	81 %	60 %
V2	1 %	29 %	24 %	59 %	18 %	47 %
V3	5 %	27 %	48 %	64 %	21 %	65 %
V4	15 %	24 %	78 %	52 %	38 %	90 %
W0	2 %	31 %	71 %	72 %	10 %	90 %
W1	15 %	30 %	152 %	52 %	25 %	63 %

Tableau 2
Caractéristiques du chômage des familles professionnelles

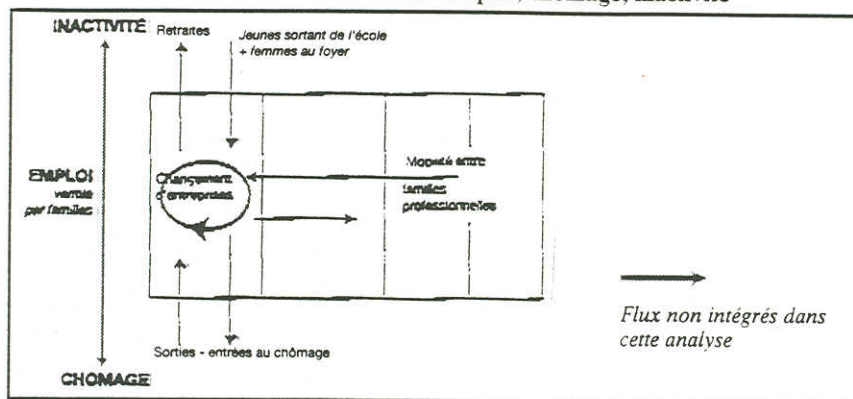
Famille professionnelle	Taux de chômage	Part du chômage longue durée	Évolution chômage 1990-1994	Taux de retour à l'emploi	Offres / demandes enregistrées	Part des Cdd dans les offres
B0 Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	28 %	37 %	7 %	33 %	44 %	80 %
B2 Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	16 %	35 %	50 %	51 %	55 %	69 %
D0 ONQ travaillant par enlèvement ou formage du métal	41 %	43 %	- 12 %	37 %	36 %	79 %
D1 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement du métal	16 %	38 %	85 %	48 %	46 %	64 %
D5 Ouvriers de la réparation automobile	13 %	27 %	40 %	54 %	33 %	53 %
L0 Secrétaires	21 %	29 %	34 %	47 %	30 %	80 %
L1 Comptables	11 %	27 %	94 %	67 %	21 %	59 %
L2 Employés administratifs d'entreprises	24 %	35 %	18 %	37 %	34 %	82 %
L5 Cadres administratifs, comptables et financiers	11 %	33 %	97 %	50 %	12 %	26 %
M0 Informaticiens	9 %	28 %	145 %	64 %	28 %	37 %
Q0 Employés et techniciens de la banque	4 %	30 %	65 %	59 %	23 %	45 %
Q2 Cadres de la banque et des assurances	2 %	38 %	79 %	45 %	69 %	5 %
R0 Caissiers, employés de libre service	22 %	37 %	- 5 %	30 %	49 %	79 %
R1 Vendeurs	19 %	36 %	13 %	33 %	29 %	68 %
R4 Cadres commerciaux et technico-commerciaux	16 %	34 %	103 %	54 %	20 %	16 %
S0 Bouchers, charcutiers, boulangers	10 %	22 %	24 %	70 %	52 %	63 %
S1 Cuisiniers	14 %	21 %	51 %	75 %	63 %	66 %
S2 Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	26 %	28 %	25 %	44 %	58 %	77 %
T4 Agents d'entretien	16 %	36 %	29 %	30 %	39 %	92 %
V1 Infirmiers, sages-femmes	2 %	22 %	- 6 %	133 %	81 %	60 %
V2 Médecins et assimilés	1 %	29 %	24 %	59 %	18 %	47 %
W0 Enseignants	2 %	31 %	71 %	72 %	10 %	90 %

Tableau 3
Retraite, promotions, chômage, embauche de jeunes par familles

	Evolution annuelle 1990-1994 de l'emploi		Départs retraite	Solde des mobilités	Passage au chômage (solde)	Jeunes sortants de l'École ou du SN	Passage à l'inactivité (solde)
Agriculteurs, éleveurs	- 51000	=	- 54000	- 3300	- 300	7500	- 300
Ouvriers non qualifiés du bâtiment	- 7500	=	- 3900	- 17100	- 4800	18300	0
Ouvriers qualifiés du bâtiment	- 4500	=	- 14100	15300	- 11400	8100	- 2400
Artisans et ouvriers artisanaux	- 900	=	- 600	0	- 1500	600	300
Secrétaires	- 10200	=	- 6600	- 15900	- 9000	19200	2100
Comptables	- 900	=	- 3300	- 6600	- 6300	15300	0
Employés administratifs d'entreprises	- 31200	=	- 5400	- 36900	- 4200	12300	3000
Cadres de la fonction publique	3900	=	- 6000	6000	300	3900	- 300
Assistants maternels	24900	=	- 3300	- 3900	6600	5700	19500
Agents d'entretien	37200	=	- 20400	11700	18300	12600	14700
Médecins et assimilés	8400	=	- 3000	1200	0	9600	600
Enseignants	14400	=	- 15600	7200	0	21300	900

Remarque : l'évolution de l'emploi et les arrivées de promus sont fortement corrélées ($r = 0,75$)
Les embauches de jeunes débutants sont plus corrélées aux départs la retraite ($r = 0,32$) qu'à l'évolution de l'emploi ($r = 0,10$).

Graphique 2
Modélisation des flux entre emploi, chômage, inactivité



différence de compétences qu'un classement dans les conventions collectives qui peut, à compétence égale, dépendre de l'état du marché du travail. C'est particulièrement net pour les jeunes titulaires d'un CAP ou BEP qui sont désor-

mais de plus en plus embauchés sur des postes d'ouvriers non qualifiés.

Les ouvriers des industries de process (industries agro-alimentaires, chimie...), dont le contenu des emplois a fortement évolué à

cause de l'automatisation, sont en meilleure position sur le marché du travail : les offres d'emploi sont moins rares.

Pas de chômage dans les professions de la santé

Si le chômage ne concerne pas, évidemment, les fonctionnaires, la croissance des emplois publics touche tous les niveaux et toutes les fonctions (police, action sociale, enseignement) et la fonction publique pèse un poids important dans les recrutements de jeunes (80 000).

L'emploi augmente encore plus fortement dans tous les métiers de la santé : aides-soignants, infirmiers, professions paramédicales

Tableau 4
Les métiers où l'on embauche des débutants (flux annuels)

Ouvriers non qualifiés du bâtiment	18300
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	11400
Ouvriers non qualifiés des industries de process	11400
Ouvriers non qualifiés de la manutention	12000
Secrétaires	19200
Comptables	15300
Employés administratifs d'entreprises	12300
Informaticiens	11700
Employés administratifs de la fonction publique	12600
Caissiers, employés de libre service	8400
Vendeurs	25200
Représentants	14700
Bouchers, charcutiers, boulangers	10800
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	18900
Coiffeurs, esthéticiens	9900
Agents d'entretien	12600
Infirmiers, sages-femmes	12000
Médecins et assimilés	9600
Professionnels de l'action sociale culture	18600
Enseignants	21300
Total de ces 20 familles professionnelles	286200
Total des 84 familles professionnelles	477 000

et médecins. C'est cette croissance qui, plus que leur statut, explique le très bas niveau de chômage dans ces professions, de l'ordre de 1 %.

Les informaticiens demeurent aussi, globalement, dans une situation favorable. L'augmentation des emplois, plus faible que lors de la décennie précédente, concerne plus les métiers très qualifiés : analystes et spécialistes des réseaux. Une formation continue importante, comme dans la banque, permet cependant une relative adaptation des qualifications. Leur chômage tend néanmoins à s'accroître (+ 33 % par an depuis 1990) à partir, il est vrai, d'un niveau très bas.

D'autres métiers, dont l'emploi est stable, sont également moins touchés par le chômage. Les métiers de la banque et de l'assurance, l'encadrement de l'agriculture, du bâtiment et de la plupart des industries. Les métiers de la bouche (bouchers, charcutiers et boulangers) sont aussi épargnés.

Le chômage a doublé en cinq ans pour les cadres

Durant la période 1990-1994, l'aggravation du chômage a été plus rapide pour les métiers qualifiés. Il a doublé pour presque toutes les catégories de cadres et

de techniciens alors qu'il n'a pas augmenté pour les ouvriers non qualifiés. Le chômage des ouvriers qualifiés a augmenté au rythme moyen (+ 7,5 % par an). L'écart de risque de chômage entre ces différentes catégories tend à se réduire.

Durant la même période de forte croissance du chômage, le solde des passages de l'emploi au chômage a été positif dans presque tous les métiers. Deux métiers cependant font exception : les agents d'entretien et les assistantes maternelles : les flux nets vers le chômage ont été négatifs respectivement de 90 000 et de 33 000 sur 5 ans. Ce sont aussi des métiers qui ont permis la remise en activité de 170 000 femmes au foyer.

Les promotions internes alimentent les métiers en expansion

L'évolution du volume des emplois ne suffit pas pour expliquer les ouvertures de postes pour les personnes recherchant un emploi (jeunes en fin d'études ou demandeurs d'emploi). Il faut également tenir compte des places libérées par les personnes partant à la retraite et les mobilités professionnelle (cf. graphique 2 et tableau 3).

Chaque année, environ 3 500 000 embauches sont effectuées par les entreprises. Ce sont des changements d'entreprise dans un cas sur deux, des embauches de chômeurs dans un cas sur trois, ou des recrutements de jeunes dans 15 % des cas.

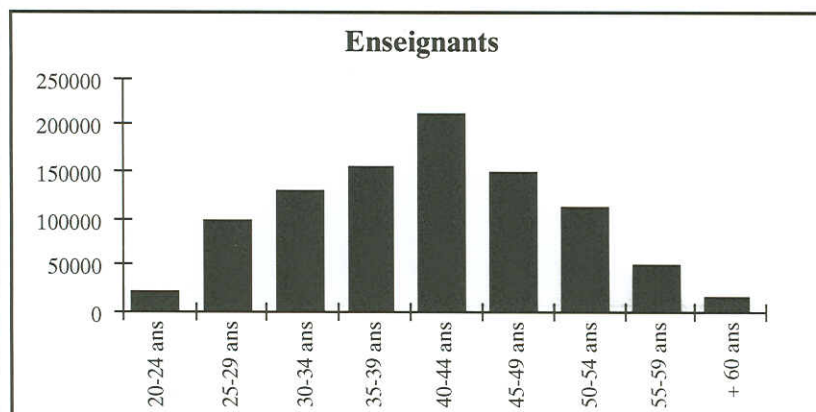
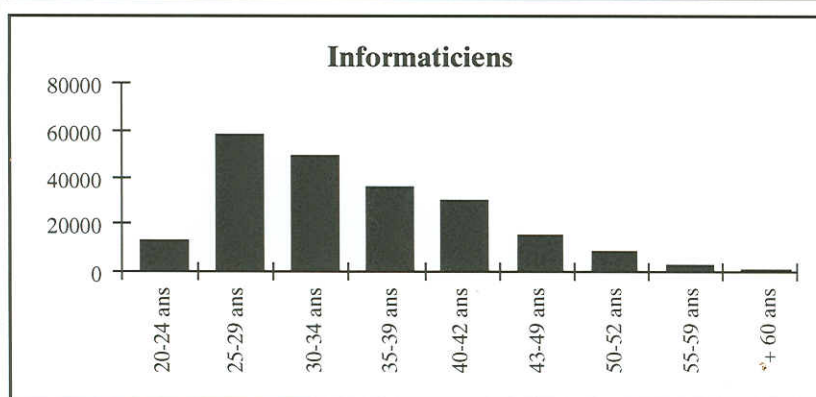
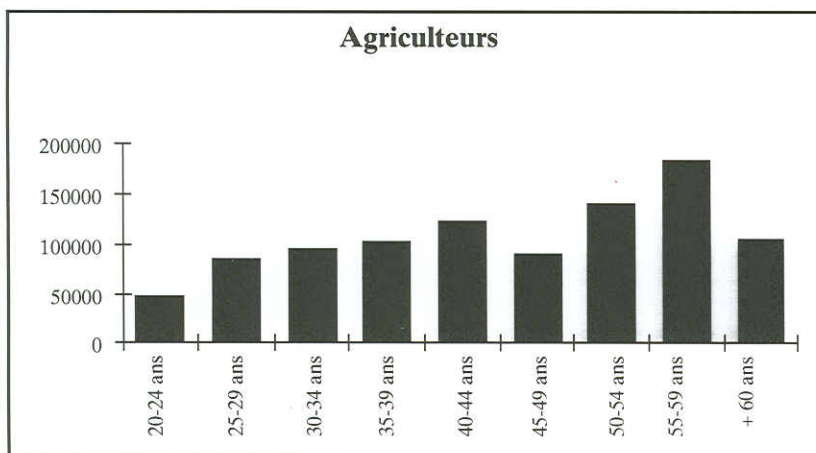
A l'intérieur même des entreprises, les flux annuels de mobilités promotionnelles représentent 5 % du volume des emplois. L'augmentation des effectifs d'une profession peut donc se faire sans embauche s'il s'agit de postes pourvus par la promotion. C'est le cas notamment pour les ouvriers qualifiés de la métallurgie, de la mécanique, du textile. Les jeunes sont très rarement embauchés sur cette qualification. Ils débutent par un poste d'ouvrier non qualifié et accèdent au statut d'ouvrier qualifié après quelques années d'expérience. Le taux de promotion est très élevé dans ces métiers : 15 % des postes tous les ans. Cela explique que les embauches de jeunes ouvriers soient concentrées sur des postes non qualifiés.

Le même phénomène joue dans les banques pour les cadres et les professions intermédiaires : très peu d'embauches de jeunes pour ces catégories en expansion, plus pour la catégorie « employé », pourtant en déclin.

Les jeunes sont embauchés dans les métiers où il y a des départs à la retraite

Ce sont les départs à la retraite qui, plus que l'évolution de l'emploi, offrent aux jeunes des opportunités d'embauche. La pyramide des âges est très variable suivant les métiers (graphique 2). Les passages à la retraite des agriculteurs sont plus nombreux que la diminution, pourtant forte, du nombre des exploitations. Il en résulte des possibilités d'emploi pour les jeunes de l'ordre de 8 000 par an. A l'inverse pour les artisans, le taux de départ à la retraite est inférieur à 2 pour mille et ces profes-

Pyramide des âges dans quelques métiers



Source :
Recensement de 1990

sions n'offrent pas de débouchés pour les jeunes.

Les informaticiens forment également une profession jeune, avec peu de départs à la retraite, mais leur expansion permet des ouvertures de poste de l'ordre de 8 000 par an.

Les deux tiers des embauches de jeunes accédant au marché du travail sont concentrés sur une vingtaine de familles professionnelles (cf. tableau 4). Parmi les 500 000 postes offerts aux jeunes chaque année, 50 000 concernent des ouvriers non qualifiés - du BTP, de la mécanique, des industries ali-

mentaires, de la manutention - ; 45 000 jeunes secrétaires, comptables ou employés administratifs sont embauchés également dans ces métiers en déclin bien que ces métiers paient par ailleurs un lourd tribut au chômage.

Des postes de caissiers vendeurs ou représentants, sont occupés par 40 000 jeunes débutants. L'hôtellerie et les métiers de la bouche contribuent également à 36 000 embauches de jeunes. Les métiers de la santé offrent aussi des débouchés importants : 6 000 aides soignants, 12 000 infirmiers et 9 000 médecins.

Enfin l'éducation nationale recrute chaque année environ 20 000 jeunes enseignants.

Les ouvertures de postes aux débutants ne sont donc pas concentrées sur les métiers en essor : l'effet de la pyramide des âges et les promotions internes jouent un rôle important. On peut s'attendre dans les années à venir à ce que les promotions internes soient privilégiées par rapport aux embauches de jeunes diplômés. En effet, beaucoup de jeunes diplômés ont été embauchés ces dernières années à des niveaux de qualification inférieurs à ceux de leurs aînés et seront les principaux bénéficiaires de ces promotions.

La prospective des embauches dans les différents métiers doit enfin tenir compte de plusieurs autres facteurs : conjoncture économique, politiques publiques de l'emploi, politiques de promotion et de recrutement des entreprises. Le moins aléatoire de ces facteurs est la structure démographique des emplois : les besoins en recrutement seront pour cette raison, selon toute vraisemblance, plus nombreux pour les enseignants que pour les informaticiens.

François Jeger
(DARES)